Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 47 (2020)
Heft: 6

Rubrik: Informations de l'OSE

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Swiss challenge, Yvonand, 2019. Photo OSE/ Service des jeunes

Le retour des camps de jeunesse

En 2021, l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) organisera à nouveau ses traditionnels camps pour la jeunesse Suisse de l'étranger. L'année 2020 a débuté par deux magnifiques camps de ski dans les Alpes vaudoises et valaisannes sous un soleil radieux. Hélas, le ciel s'est assombri et l'OSE a été contrainte de renoncer aux camps d'été à la suite de la pandémie du coronavirus. Certes la situation est encore critique, cependant, nous espérons pouvoir compter sur une éclaircie et le retour de jours meilleurs. Ainsi, nous avons le plaisir de vous présenter nos nouvelles offres.

Nos offres en un coup d'œil:

- **10.7.– 23.7.2021** Camp sports et loisirs à Château-d'Oex VD (15–18 ans)
- **10.7.– 23.7.2021** Le Swiss Challenge (15–18 ans)
- **24.7.– 6.8.2021** Camp sports et loisirs à Gsteig BE (15–18 ans)
- **7.8.– 22.8.2021** Camp langues, sports et culture à Berne BE et Lugano TI (16–25 ans)
- **27.12.– 5.1.2022** Camp de ski à Grächen VS (15–18 ans)
- **27.12.– 5.1.2022** Camp de ski à Anzère VS (18+)

Sur demande, nous vous enverrons volontiers notre brochure d'informations avec un aperçu de nos offres. Les inscriptions pour les camps d'été et d'hiver seront ouvertes **à partir du 11 janvier 2021** sous ogy.de/ose-offres. **La date limite d'inscription est fixée au 15 mars 2021.**

Bien entendu, nous gardons un œil attentif sur la situation sanitaire. La santé et la sécurité de nos participants et moniteurs sont notre priorité absolue, c'est pourquoi, nous prendrons les mesures nécessaires et adéquates en temps voulu.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Organisation des Suisses de l'étranger OSE
Service des jeunes
Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse
Téléphone +41 (0)31 356 61 24
E-Mail: youth@aso.ch

Camp d'été pour les enfants de 8 à 14 ans

De fin juin à fin août 2021, les enfants suisses à l'étranger pourront passer de bons moments dans des camps d'été de deux semaines avec une quarantaine d'autres enfants du monde entier et découvrir en même temps la Suisse et sa culture. La procédure d'inscription pour les camps d'été débutera le 11 janvier 2021.

- du sa 26/06 au ve 09/07/2021
- du sa 10/07 au ve 23/07/2021
- du sa 24/07 au ve 06/08/2021
- du sa 07/08 au ve 20/08/2021

Des informations plus détaillées sur les différentes offres seront disponibles sur notre page d'accueil à partir de mi-décembre 2020: **www.sjas.ch/fr.** Sur demande, nous vous enverrons volontiers par la poste notre brochure d'informations avec un aperçu de nos offres. **La clôture des inscriptions est fixée au 15 mars 2021.**
La Fondation pour les enfants suisses à l'étranger souhaite offrir la possibilité à chaque enfant suisse de l'étranger de découvrir la Suisse au moins une fois de cette manière. Une réduction de tarif peut ainsi être accordée dans des cas justifiés. Vous pouvez demander le formulaire de réduction en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. (LR)

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE), Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse
Tél. +41 31 356 61 16, Fax +41 31 356 61 01,
E-Mail: info@sjas.ch / www.sjas.ch

Élisez le nouveau Conseil des Suisses de l'étranger!

Entre janvier et juin 2021, les élections des délégués du «Parlement de la Cinquième Suisse», le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE), seront organisées dans le monde entier. Vous trouverez ici les réponses aux questions les plus fréquentes et les plus importantes sur le CSE et les élections qui s'annoncent.

STEFANIE MATHIS-ZERFASS

Qu'est-ce que le Conseil des Suisses de l'étranger?
Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) représente les intérêts de tous les Suisses de l'étranger vis-à-vis des autorités et du public en Suisse. C'est la raison pour laquelle on l'appelle aussi le «Parlement de la Cinquième Suisse».

Depuis quand le CSE existe-t-il?
Sous sa forme actuelle, le CSE existe depuis 1989. Il a succédé à la Commission des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique (NSH) constituée en 1919.

Comment se compose le CSE?
Le CSE compte en tout 140 membres: 120 délégués des communautés suisses à l'étranger et 20 représentants en Suisse. Sur ces 140 sièges, deux sont réservés aux représentants de la jeunesse, qui sont organisés au sein du Youth Parliament Swiss Abroad (YPSA), le «Parlement des jeunes Suisses de l'étranger».

Comment les sièges sont-ils répartis?
Le règlement de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) régit la répartition des sièges dans les grandes lignes. Il indique que le CSE fixe le nombre de délégués d'une organisation faîtière, d'un pays ou d'un groupe de pays en fonction de son ampleur. Ainsi, la répartition des sièges se fonde sur l'importance de la communauté suisse vivant dans un pays ou sur un continent sur la base des statistiques actuelles relatives aux Suisses de l'étranger. Elle assure aussi une représentation équitable des communautés suisses de chaque région du monde. Lors de sa réunion virtuelle du 10 juillet 2020, le CSE a déterminé la répartition des sièges pour le mandat 2021–2025 comme suit:

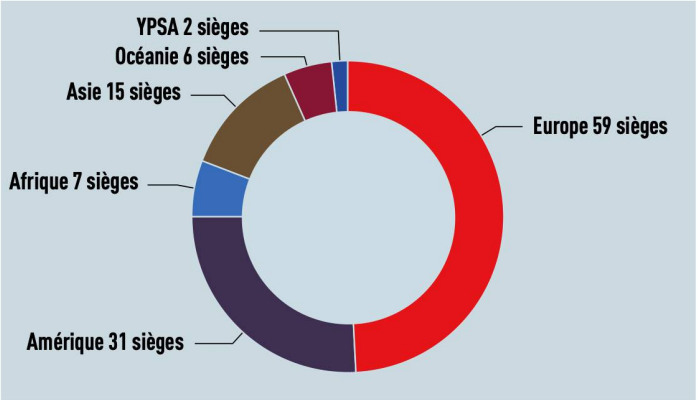

S'informer en vue des élections

Comme les modalités de l'élection des délégués au Conseil des Suisses de l'étranger diffèrent selon les pays et que l'organisation de ces élections ne peut par conséquent pas être centralisée, la «Revue Suisse» communiquera dans ses pages régionales des informations détaillées sur les élections dans chaque pays et région. Les associations suisses et organisations faîtières qui organisent les élections présenteront dans ces pages la procédure exacte et les manifestations électorales. Les candidats peuvent contacter les rédactions régionales pour être présentés dans la «Revue Suisse».

La campagne électorale a lieu ici

SwissCommunity.org jouera un rôle central dans les élections. Sur ce site, les électeurs peuvent entrer en contact avec les candidats, poser des questions, émettre des critiques et des suggestions, faire part de leurs requêtes et, bien entendu, discuter.
www.swisscommunity.org

Quel est le rôle des représentants en Suisse?
Ils ont pour mission de rapporter les requêtes des Suisses de l'étranger et les décisions du CSE aux organes compétents (Parlement, administration) en Suisse et de défendre efficacement ces requêtes sur le plan politique. Certains représentants de l'intérieur sont membres du Conseil national ou du Conseil des États, d'autres représentent des institutions ou des organisations. Ils sont élus par le CSE sur proposition du Comité de l'OSE.

Comment les délégués de l'étranger sont-ils élus?
L'OSE ne peut malheureusement pas organiser d'élections centralisées et basées sur le vote électronique direct en 2021. Aucun projet pilote de vote électronique n'aura lieu non plus dans certains pays, comme c'était le cas lors des dernières élections. Cela est dû à l'abandon du système de vote électronique du canton de Genève utilisé jusqu'ici, et au gel du vote électronique dans toute la Suisse.

Quand une élection directe sera-t-elle possible?
Bien que l'OSE ait aujourd'hui trouvé un système de vote adéquat pour une élection directe par voie électronique, le financement de ce système n'est pas encore assuré. L'OSE est en contact avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) à cet égard. Ce point a pu être abordé lors d'une séance avec le conseiller fédéral Ignazio Cassis, chef du DFAE. L'OSE a bon espoir d'avoir une solution en main pour les élections de 2025.

Réunion du Conseil des Suisses de l'étranger à Montreux, qui requiert ici plus de leadership de la part du Conseil fédéral dans le dossier du vote électronique.
Photo Adrian Moser (2019)

Comment les organisations faîtières organisent-elles les élections?
Les organisations faîtières (ou, en leur absence, les associations suisses reconnues par le CSE) mettront sur pied les prochaines élections des délégués de l'étranger dans les différents pays concernés. Elles respectent pour ce faire les principes fondamentaux relatifs à l'élection fixés par le CSE. Pour le reste, l'organisation des élections relève de leur responsabilité. Les organisations faîtières ou les associations peuvent ainsi également organiser une élection directe (par correspondance ou par voie électronique).

Qui peut voter à l'étranger?
Tous les Suisses de l'étranger peuvent voter, à la condition qu'ils soient membres d'une organisation suisse reconnue. Les organisations faîtières ou associations suisses peuvent toutefois élargir le cercle des électeurs à des non-membres.

Quand les élections auront-elles lieu?
Les élections se tiendront entre janvier et juin 2021. Les organes responsables dans les différents pays déterminent les délais de vote. Le 20 août 2021, le CSE siégera pour la première fois dans sa nouvelle composition et élira ensuite les membres de l'intérieur sur proposition du Comité.

Qui peut être élu au CSE?
Les personnes souhaitant se porter candidates aux élections doivent remplir les conditions concrètes suivantes: elles doivent posséder la nationalité suisse, résider à l'étranger, parler français ou allemand, entretenir des contacts avec la communauté suisse de la région représentée et avoir la possibilité de se rendre en Suisse deux fois par an pour participer aux séances du CSE. Les organisations faîtières et les associations suisses peuvent ajouter d'autres conditions d'éligibilité. Les délégués perçoivent une modeste indemnisation pour les frais de séance. En revanche, leurs frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas remboursés.

Quelles sont les compétences du CSE?
Il s'agit de l'organe de direction suprême de l'OSE, fondation indépendante qui représente les intérêts des Suisses de l'étranger en Suisse. Le CSE peut prendre position dans des consultations et des affaires politiques, il peut formuler des revendications, arrêter des consignes de vote et donner des recommandations de vote. Il n'a cependant aucune compétence législative.

Quels sont les principaux succès du CSE?
- L'inscription du statut de Suisse de l'étranger dans la Constitution fédérale (art. 40)
- Le maintien de l'AVS/AI facultative
- La promotion de la formation des jeunes Suisses de l'étranger
- L'introduction du droit de vote par correspondance
- L'introduction de la loi sur les Suisses de l'étranger

Vous trouverez des informations complémentaires à ce sujet sur

ogy.de/asr-2021

Vous pouvez également demander des renseignements au Service juridique de
l'Organisation des Suisses de l'étranger
en contactant Stefanie Mathis-Zerfass
Télefone +41 31 356 61 00, mathis@aso.ch

Étudier en Suisse à l'université ou dans une haute école

Educationsuisse conseille les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger qui souhaitent venir en Suisse pour leur formation.

Plus de 255 000 étudiants sont actuellement inscrits dans une université suisse en bachelor, en master ou en doctorat. Ces dernières années, la proportion de femmes fréquentant une université a augmenté pour atteindre un taux d'environ 52 %.

À l'exception d'une haute école spécialisée privée, toutes les universités et hautes écoles suisses sont des institutions publiques. Dans les classements internationaux, l'ETH Zurich et l'EPF Lausanne ainsi que d'autres universités sont très bien placées (https://www.universityrankings.ch/fr). Ces différents rankings sont basés sur des critères différents et s'adressent généralement à un groupe cible spécifique (étudiants, chercheurs, sponsors, personnes intéressées par des domaines d'études spécifiques). Aucune classification ne peut couvrir tous les aspects qui font d'un institut une bonne université et les comparer de manière concluante. Si possible, la situation géographique et la culture locale doivent également être prises en compte dans une évaluation.

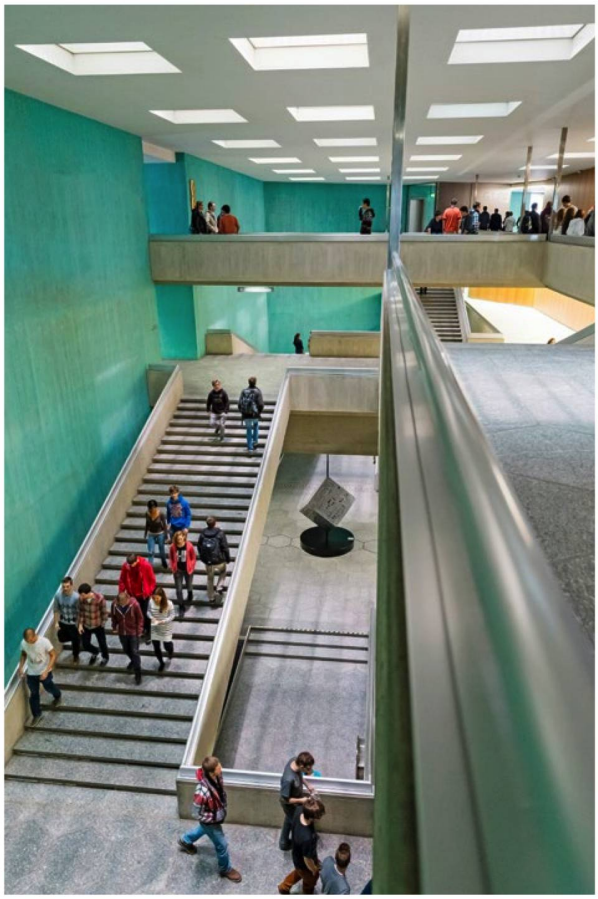

Allées et venues au campus Hönggerberg de l'ETH. Photo: EPFZ / Alessandro della Bella

Universités, ETH et EPF

Actuellement, environ 157 000 étudiants sont inscrits dans les dix universités et les deux écoles polytechniques fédérales, l'ETH et l'EPF. Les universités proposent des études en droit et en économie, en mathématiques et en sciences naturelles, ainsi qu'en sciences humaines et sociales, tandis que l'EPF et l'ETH se concentrent sur l'ingénierie, les mathématiques et les sciences naturelles. La condition d'admission est un certificat de maturité reconnu par la Confédération ou un diplôme étranger équivalent. Les études de médecine font l'objet d'une réglementation particulière. En règle générale, la date limite de dépôt des candidatures est fixée à la fin du mois d'avril.

Neuf hautes écoles spécialisées

Environ 80 000 étudiants sont actuellement inscrits dans l'une des neuf hautes écoles spécialisées. Avec plus de 60 instituts, elles proposent des programmes d'études axés sur la pratique, notamment dans les domaines de la santé, des sciences sociales, de la gestion d'entreprise, des technologies innovantes, de la musique et de l'art. L'admission est conditionnée par un apprentissage suivi d'une maturité professionnelle ou d'une maturité gymnasiale suivie d'une année de stage.

Hautes écoles pédagogiques

Presque tous les cantons disposent également d'une haute école pédagogique. Celles-ci forment actuellement environ 21 000 étudiants en tant qu'enseignants qualifiés pour les différents niveaux scolaires (jardin d'enfants, primaire, secondaire I et II) et en pédagogie spécialisée (par exemple, orthophonie). Les conditions d'admission varient en fonction du programme d'études. (RG)

Les collaboratrices d'educationsuisse vous recommandent de vous informer à temps. Elles sont à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller.

educationsuisse
formation en Suisse
Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse
Tél. +41 31 356 61 04
info@educationsuisse.ch
www.educationsuisse.ch

Pour commencer, il faut de la curiosité

Les jeunes ont souvent du mal à imaginer leur entrée dans le monde du travail, actuellement en constante évolution. Avant de prendre une décision de carrière, il est donc utile d'explorer ses propres intérêts et aptitudes, par exemple à l'aide de tests en ligne appropriés tels que le Test d'intérêts pour les études, TIPE (ogy.de/studien-check). Le propre cercle d'amis et de connaissances peut également donner des aperçus variés sur la vie professionnelle quotidienne. Enfin, il est possible d'accéder aux expériences d'anciens étudiants: par exemple, le site officiel du Service suisse d'orientation professionnelle et universitaire, www.orientation.ch, présente désormais aussi des portraits d'anciens étudiants qui témoignent de leur entrée dans le monde du travail et des secteurs d'activité possibles après leurs études (ogy.de/portraits).

Conseils concernant la recherche d'emploi en Suisse

«Je prévois de revenir en Suisse et d'y chercher un emploi. Quels conseils et informations pouvez-vous me donner?»

En tant que citoyenne ou citoyen suisse, vous pouvez travailler en Suisse sans avoir besoin d'une autorisation. Si vous voulez postuler à un emploi en Suisse, sachez qu'en général, il ne suffit pas d'envoyer votre curriculum vitae. Les employeurs suisses s'attentent à recevoir un dossier complet, contenant une lettre de motivation pour l'emploi en question, un curriculum vitae avec une photo ainsi que des certificats de travail et des copies de vos diplômes. Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) publie des brochures contenant des conseils précieux sur son site Internet. Lien direct vers l'aperçu des publications et des offres du SECO à ce sujet: ogy.de/travail-swiss

Il n'y a pas de règles officielles en ce qui concerne la traduction de documents comme les diplômes ou d'autres certificats. Si un document s'avère essentiel pour l'obtention d'un emploi, cela peut valoir la peine de joindre au dossier une traduction de celui-ci dans l'une des langues nationales.

Pour la recherche d'emploi elle-même, la Direction consulaire (DC) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) propose un service spécialement dédié aux Suisses de l'étranger: elle transmet votre candidature aux offices cantonaux du travail, à l'attention des offices régionaux de placement compétents (ORP) de la région de votre choix. Votre dossier sera alors mis à disposition des employeurs intéressés.
Lien direct vers la page du DC pour les personnes à la recherche d'un emploi: ogy.de/travail-en-suisse

Vous trouverez une série de liens menant à des sites d'offres d'emploi en ligne et à des agences de placement sur le site web de l'Organisation des Suisses de l'étranger. Dès lors que vous vous êtes annoncé(e) en Suisse et que vous y êtes domicilié(e), l'office local du travail peut aussi vous aider dans votre recherche d'emploi. Lien direct vers la page de l'OSE listant les offres d'emploi en ligne et les agences de placement: **ogy.de/emploi**

En mémoire de Georg Stucky

Il a présidé l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) de 1998 à 2007. Georg Stucky est décédé en août, à l'âge de 89 ans. Il avait notamment contribué à préparer la voie au droit de vote des Suisses de l'étranger. L'OSE se souvient de lui avec reconnaissance.

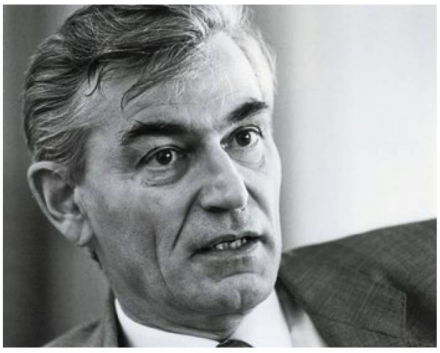

Georg Stucky, ici photographié en 1989, pendant son mandat de conseiller national.
Photo: Walter Rutishauser, collection de la Bibliothèque Am Guisanplatz

Quelle vie bien remplie! Georg Stucky a travaillé et vécu plusieurs années à Hambourg, au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Il a été consul honoraire de la Suisse en Libye. Il connaissait les problèmes et préoccupations des Suisses de l'étranger par le biais de sa propre expérience. Georg Stucky a été conseiller paroissial, conseiller d'État, conseiller national et membre de plusieurs conseils d'administration. Pendant 15 ans, il a siégé au Comité de l'OSE, en a été le vice-président de 1992 à 1998, puis le président jusqu'en 2007. Tout cela montre l'estime et la popularité dont il jouissait ainsi que l'importance de son engagement sur la durée.

J'ai fait la connaissance de Georg Stucky lors d'une rencontre des conseillers d'État de Zoug et de Bâle-Ville. Plus tard, nous nous sommes retrouvés au Conseil national. Les années que nous avons passées ensemble à la commission économique de la Chambre basse, puis au comité de l'OSE ont fait de nous des amis.

Georg Stucky s'était engagé pour les Suisses de l'étranger avant même d'entrer à l'OSE. En 1986, il avait introduit une motion pour demander une révision de la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger afin de pouvoir accorder à ceux-ci le droit de vote et d'élection dans les affaires fédérales. Il avait ainsi donné l'impulsion nécessaire à l'introduction du droit de vote par correspondance pour les Suisses de l'étranger sur le plan fédéral. En 1995, les Suisses de l'étranger ont pu participer pour la première fois à des élections fédérales par correspondance.

Durant son mandat de président de l'OSE aussi, il s'est battu pour des sujets démocratiques fondamentaux comme l'introduction du vote électronique, l'augmentation du nombre de Suisses de l'étranger habilités à voter et la couverture de l'AVS/AI facultative.

«L'OSE était tout pour Georg», m'a écrit son épouse. On le ressentait. L'OSE et nous-mêmes nous souviendrons de Georg Stucky avec une grande reconnaissance. Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse Elisabeth Stucky et à ses proches.

Avec toute notre sympathie,

Remo Gysin
président de l'OSE

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 46e année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 418 000 exemplaires, dont 235 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité du contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion de la rédaction ni celle de l'organisation éditrice.
DIRECTION ÉDITORIALE: Marc Lettau (MUL), rédacteur en chef; Stéphane Herzog (SH); Theodora Peter (TP); Susanne Wenger (SWE); Direction Consulaire, Innovation et Partenariats, responsable des «news.admin.ch»
ASSISTANTE DE RÉDACTION: Sandra Krebs
Traduction: SwissGlobal Language Services AG; DESIGN: Joseph Haas, Zurich; IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.
E-mail: revue@aso.ch

Clôture de rédaction de cette édition: 1 octobre 2020

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; ne pas écrire à Berne.

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C012018